



Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles

Carte réglementaire

FLAINE

Réglementation des zones au titre des risques naturels

- Risque faible ou moyen
- Risque fort
- Risque moyen à fort, forêt à fonction de protection
- Risque moyen à fort, zone bâtie
- Zone d'avalanches exceptionnelles

Identification des zones

64 / D H Numéro de zone /
Réglements à appliquer

- Limite du périmètre réglementaire
- Limite communale

Echelle : 1/5000

24/05/2017



Cedex 112E
38920 Crolles
Tel: 04 76 92 22 22
Fax: 04 76 92 22 23
geolithe@geolithe.com

Géolithe, Ingénieurs-Conseils en Risques naturels
Dossier 11-316 II 3 d

